

Trouble du spectre autistique

Fiche d'information

Autism Spectrum Disorder Fact Sheet (French)

Qu'est-ce que le trouble du spectre autistique ?

Le trouble du spectre autistique (TSA) est un trouble du développement causé par des différences au niveau du cerveau. Les scientifiques ne savent pas exactement ce qui provoque ces différences chez la plupart des personnes atteintes d'un TSA. Cependant, certaines d'entre elles disposent d'une différence connue comme étant une maladie génétique. Il existe des causes multiples pour le TSA, bien que la plupart d'entre elles ne soient pas encore connues.

Généralement il n'y a rien chez les personnes souffrant d'un TSA qui donne l'impression que ces dernières sont différentes des autres, mais elles peuvent communiquer, interagir, avoir des comportements et apprendre de manière différente de celles des autres. Les capacités à apprendre, à réfléchir et à résoudre des problèmes des personnes atteintes d'un TSA peuvent aller de capacités innées à des capacités grandement remises en cause. Certaines personnes atteintes d'un TSA ont besoin de recevoir beaucoup d'aide dans leur vie quotidienne, d'autres moins.

Désormais, un diagnostic du TSA inclut plusieurs maladies qui étaient auparavant diagnostiquées séparément : un trouble autistique, un trouble envahissant du développement non spécifié (TED-NS) et un syndrome d'Asperger. Aujourd'hui, toutes ces maladies font désormais partie de ce que l'on appelle le trouble du spectre autistique.

Quels sont certains des signes d'un TSA ?

Les personnes qui souffrent d'un TSA ont souvent des difficultés au niveau de leurs compétences sociales et émotionnelles, ainsi qu'en termes de communication. Elles peuvent répéter certains comportements et ne peuvent pas vouloir changer leurs activités quotidiennes. De nombreuses personnes souffrant d'un TSA ont également différentes manières d'apprendre, d'être attentives ou de réagir à certaines choses. Les signes d'un TSA peuvent apparaître au début de l'enfance et durer tout au long de la vie.

Les enfants ou les adultes qui souffrent d'un TSA peuvent :

- ne pas montrer des objets du doigt pour exprimer leur intérêt (par exemple ils peuvent ne pas montrer du doigt un avion en train de les survoler)

- ne pas regarder des objets qu'une autre personne leur montre du doigt
- avoir des difficultés à créer des liens avec d'autres personnes ou ne montrer aucun intérêt pour ces dernières
- éviter les contacts visuels et vouloir être seuls
- avoir des difficultés à comprendre les sentiments des autres personnes ou à parler de leurs propres sentiments
- préférer ne pas être tenues ou câlinées, ou elles peuvent le faire uniquement lorsqu'elles en ont envie
- sembler ne pas être conscients lorsque d'autres personnes leur parlent, tout en réagissant à d'autres sons
- s'intéresser aux gens mais ne pas savoir comment parler, jouer ou créer des liens avec ces derniers
- répéter des mots ou des phrases qui leur sont dit(e)s ou répéter des mots ou des phrases en cas de langage normal
- avoir des difficultés à exprimer leurs besoins en utilisant des mots ou des mouvements classiques
- ne pas jouer à « faire semblant » (par exemple ne pas faire semblant de « nourrir » une poupée)
- répéter des actions encore et encore
- rencontrer des difficultés lorsqu'une routine change
- avoir des réactions inhabituelles aux odeurs, aux goûts, au toucher, aux sensations ou au son liées à certaines choses
- perdre des compétences qu'ils avaient auparavant (par exemple arrêter de dire des mots qu'ils employaient)

Que puis-je faire si je pense que mon enfant a un TSA ?

Parlez avec le médecin ou avec l'infirmière qui s'occupe de votre enfant. Si vous ou votre médecin pensez qu'il pourrait y avoir un problème, demandez à être adressé(e) à un pédiatre du développement ou à un autre spécialiste. Dans le même temps, contactez votre crèche (pour les enfants de moins de 3 ans) ou votre école publique (pour les enfants de 3 ans ou plus) locale, même si votre enfant ne fréquente pas cet établissement. Pour savoir à qui vous devez vous adresser dans votre région, contactez le centre national pour les enfants atteints de handicaps en consultant le site www.nichcy.org. De plus, les centres de contrôle et de prévention des maladies proposent des liens vers cette page web portant sur le trouble du spectre autistique pour informer les familles (<http://www.cdc.gov/ncbddd/autism/links.html>).

N'attendez pas. Agir le plus tôt possible peut faire toute la différence.

www.cdc.gov/actearly

| 1-800-CDC-INFO



Apprenez les signes. Agissez tôt.